L'ASSURANCE ACCIDENT

POUR LES FRAIS NON COUVERTS PAR UN RÉGIME GOUVERNEMENTAL OU COLLECTIF

DENT CRAQUÉE

1 958 $

FRACTURE

4 554 $

OU BIEN FAITES COUVRIR LES COÛTS PAR :

LE RÉGIME ARGENT

- 10 ans de Frais dentaires illimités
- Tutorat 6 000 $
- Frais paramédicaux 500 $
- Fracture/dislocation 750 $
- Décès accidentel 15 000 $
- Et plus

17 $

LE RÉGIME PLATINE

- 10 ans de Frais dentaires illimités
- Frais médicaux hors province 200 000 $
- Tutorat 6 000 $
- Frais paramédicaux 800 $
- Fracture/dislocation 1 000 $
- Décès accidentel 30 000 $
- Et plus

42 $

POUR EN SAVOIR PLUS OU POUR EN FAIRE L'ACHAT :

MANITOBASTUDENTINSURANCE.CA/FR

800 463-5437

Assureur : Old Republic, Compagnie d'assurance du Canada. Veuillez visiter insuremykids.com pour obtenir des renseignements détaillés sur les couvertures, modalités, limitations et exclusions.

OLD REPUBLIC INSURANCE COMPANY OF CANADA

APPROUVÉ PAR :

MANITOBA School Boards ASSOCIATION

PROGRAMME ORGANISÉ PAR :
HUB INTERNATIONAL & MILNCO INSURANCE

L'ASSURANCE ACCIDENT

LA PAIX D'ESPRIT À PARTIR DE 17 $ PAR ANNÉE

couverture 24/7 365

À L'ÉCOLE

À LA MAISON

AUX LOISIRS